

Le emballages EPS conviennent très bien pour les emballages non consignés. (EPS = Polystyrène expansé). Pour produire ces mousses, il faut tout d'abord fabriquer une forme, mais les frais sont réduits en fonction des quantités de pièces à produire.

Au lieu de l'EPS, pour les emballages consignés, on préfère l'EPP (EPP = polypropylène expansé). La fabrication des garnitures en mousse se fait comme avec l'EPS, mais le matériau est plus dur et donc plus résistant.

